Fiche 3

Une ULIS : des projets individualisés et un projet de dispositif

Les projets individualisés

- Le projet individualisé de l'élève :

L'enseignant spécialisé exerce une fonction d'expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire (...) en élaborant ou en contribuant à l'élaboration et la mise en œuvre de projets individualisés dans une perspective d'un parcours de réussite .

Circulaire n° 2017-026 du 14-2-2017 – Annexe 1

- Le document d'accompagnement du PPS :

Ce document de mise en œuvre du PPS a vocation à formaliser la mise en œuvre des décisions et préconisations du PPS en aménagements et adaptations pédagogiques.

Circulaire 2016.117 du 8 août 2016 - BO 30 du 25 août 2016

Le projet de dispositif

Le projet d'école ou d'établissement prend en compte et favorise le fonctionnement inclusif de l'Ulis. Le coordonnateur élabore le projet pédagogique de l'Ulis en formalisant les actions concrètes et les adaptations des contenus d'apprentissage qu'il souhaite mettre en place.

Circulaire 20115-129 du 27 août 2015

Pour aller plus loin :

- Documents d'accompagnements du PPS (*mat/élem/collège*)
- Proposition de trame de *Projet Individualisé*
- *Méthodologie projet de dispositif* - Lien ASH 67
- *Pratiques facilitantes* : document de Blandine Mencion, CPC ASH ARRAS pour aider à l'élaboration des projets individualisés